



VINCENT
ERGONOMIE

Pour travailler mieux

Secteur aéronautique : former 27 usines à travers l'Amérique du Nord

Entreprise du secteur aérospatial

De la conception d'espace au retour au travail en passant par la formation, Vincent Ergonomie s'engage à offrir à ses clients un service de la plus haute qualité. Cet engagement est soutenu par une volonté d'amélioration continue de nos procédés et de nos services.

Résumé

- L'entreprise cherchait un fournisseur situé en Amérique afin d'assurer le déploiement de son programme mondial en ergonomie et également en mesure de comprendre l'approche française axée sur l'activité de travail et l'approche anglo-saxonne basée sur les facteurs humains (human factors).
- Relevant de la Direction du développement durable de ce grand Groupe industriel, ce programme en ergonomie s'inscrivait au sein du standard santé-sécurité environnement (SSE) du groupe qui intégrait entre autres les exigences ISO 14001 et OHSAS 18001. Ceci permettait de positionner l'ergonomie dans un système plus vaste de gestion de la santé et sécurité du travail reconnu au niveau international.
- Le programme comptait trois niveaux auxquels devait se conformer chacun des sites dans un délai de trois ans.

L'entreprise, un grand groupe industriel français, compte plus de 60 000 collaborateurs, répartis sur plus de 140 sites sur les 5 continents. Dans le cadre de ce mandat, Vincent Ergonomie est intervenu au Texas, au Maryland, à Toronto et ailleurs au Canada et aux États-Unis.



Étude de cas

Invalidité et
retour au travail

«Nous sommes fiers d'avoir accompagné jusqu'à maintenant les sites américains du Texas, du Maryland et du New Hampshire, en plus des sites canadiens du Québec et de l'Ontario à l'atteinte du standard corporatif de l'entreprise».

Patrick Vincent, PDG, ergonome certifié, Vincent Ergonomie Inc.



« Nos conseils reposaient sur la résolution de cas problématiques facilitant l'appropriation de l'approche et de la méthode préconisée dans le standard corporatif en ergonomie. »

Patrick Vincent,
PDG, ergonome certifié, Vincent
Ergonomie Inc.

Secteur aéronautique : former 27 usines à travers l'Amérique du Nord

Le défi

Le programme développé est né d'un triple constat : une stagnation du taux de fréquence des accidents après des années de baisse, une hausse importante du nombre de déclarations de troubles musculosquelettiques (TMS) et une forte croissance économique ayant engendré la création de nombreux sites industriels et un recrutement conséquent. Dans le cadre du déploiement de son programme mondial d'ergonomie en Amérique du Nord, l'entreprise cherchait une firme reconnue d'ergonomes bilingues capables de conseiller chacune de ses usines canadiennes et américaines dans l'atteinte du standard corporatif en ergonomie.

La solution

Après avoir discuté avec la personne responsable de ce programme d'envergure et pris entente avec le siège social mondial de l'entreprise, nous avons conseillé différentes usines de l'entreprise localisées au Canada et aux États-Unis. Nos conseils ont permis à chaque usine visitée de se conformer aux standards corporatifs en ergonomie de ce grand groupe industriel. Notre démarche s'est accompagnée d'une personnalisation préalable à la visite en fonction des objectifs, enjeux et défis de l'usine visitée. Nos conseils reposaient sur la résolution de cas problématiques facilitant l'appropriation de l'approche et de la méthode préconisée dans le standard corporatif en ergonomie.

Le déploiement de ce programme mondial s'échelonnait sur trois ans et visait trois niveaux d'intervenants à chacun des sites : un groupe d'employés pour l'identification et la gestion des risques ergonomiques, les agents des méthodes et les designers pour la conception ergonomique des postes de travail dans l'usine et les membres de la direction sur le standard en ergonomie et la gestion de projets. Ceci s'intégrait dans un processus général combinant quatre étapes que sont la détection, l'analyse, la conception et la réalisation. Le programme visait aussi à diffuser les bonnes pratiques codifiées par les autres unités de l'entreprise.

La formation était aussi reconnue comme formation à la prévention des risques liés à l'activité physique, connue en France sous le sigle de formation PRAP. Cette formation a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Les résultats

Le groupe possède maintenant une culture de prévention des risques SST et ergonomiques renforcés au bénéfice de ses employés et optimise ses investissements en considérant l'ergonomie en amont de ses projets, au bénéfice de ses clients et de sa performance économique. Ainsi, tout projet d'investissement se doit d'intégrer l'ergonomie dès sa conception afin de bien faire du premier coup. Déjà, les accidents de travail liés à la manutention sont en baisse, passant de 50 % des accidents de travail au sein du groupe en 2012, à 35 % en 2016 et le taux de fréquence est aussi en baisse



Visitez le www.vincentergonomie.com ou composez le 1-877-622-3746